ARTICLE / LE GRAND ANGLE

Manifestation à Annecy : un troisième samedi de mobilisation dans le calme, malgré quatre interpellations en marge du cortège

Samedi 31 octobre 2026, Annecy a connu une troisième journée de mobilisation contre la vie chère et pour la défense des services publics. Après les tensions des semaines précédentes, le cortège a cette fois défilé dans une atmosphère calme, sur un itinéraire négocié entre les organisateurs et la préfecture. Présent sur place jusqu'à 15 h 30, Le Grand Angle a constaté les efforts du service d'ordre pour encadrer les manifestants. Quatre mineurs ont néanmoins été interpellés en marge du rassemblement, selon les informations rapportées par la presse locale.

Par Ludovic CLAVAUD | 2 novembre 2026



Photo : Ludovic Clavaud / Le Grand Angle

Une troisième mobilisation en trois semaines

Pour le troisième samedi consécutif, les manifestants se sont retrouvés dans les rues d'Annecy, le 31 octobre 2026.

Après les rassemblements des 17 et 24 octobre, cette nouvelle journée de mobilisation s'inscrivait dans un mouvement national de contestation autour du pouvoir d'achat, des conditions de vie et de la défense des services publics.

Dès 14 heures, les participants se sont rassemblés à proximité de l'Impérial Palace, sur la presqu'île d'Albigny, avant de s'engager dans les rues annéciennes.

Le cortège réunissait des participants de différentes générations, des représentants syndicaux et des citoyens venus exprimer leurs revendications.

Parmi les messages visibles sur les pancartes photographiées par Le Grand Angle figuraient notamment les questions d'éducation, d'inégalités sociales et de justice économique.

L'une d'elles rappelait ainsi que l'accès à l'éducation devait être considéré comme un droit et non comme un privilège réservé aux plus favorisés.

Au-delà de la seule question du pouvoir d'achat, cette troisième mobilisation a donc permis l'expression de préoccupations sociales plus larges.

Un parcours négocié pour éviter l'hypercentre

L'organisation de cette manifestation avait fait l'objet de discussions entre les autorités préfectorales et les organisations syndicales.

Après les événements survenus lors des précédents rassemblements, la préfecture de Haute-Savoie

souhaitait éviter une nouvelle traversée des principales rues commerçantes du centre-ville.

Un accord a finalement été trouvé sur un itinéraire alternatif.

Depuis l'Impérial Palace, le cortège devait emprunter l'avenue de France, l'avenue Gambetta, l'avenue de Genève, le boulevard Decouz, l'avenue Berthollet, la rue Robert-Schumann et l'avenue de Brogny, avant de rejoindre la place de la Gare.

Cette solution permettait de maintenir une manifestation déclarée et autorisée, tout en limitant les perturbations dans l'hypercentre.

Le parcours constituait également un changement important par rapport à la situation du samedi précédent, lorsque les restrictions préfectorales avaient suscité des désaccords avec les organisateurs.

Sur le terrain, un cortège calme et une organisation attentive

Présent au sein du rassemblement jusqu'à 15 h 30, Le Grand Angle a observé un cortège calme, sans tension ni incident durant la période couverte par son reportage.

Les organisateurs ont multiplié les efforts pour accompagner le déplacement des manifestants et maintenir la cohésion du cortège.

L'encadrement assuré par les équipes mobilisées était particulièrement visible.

Les participants avançaient dans une atmosphère sereine, tandis que les membres du service d'ordre veillaient à canaliser les déplacements et à préserver le bon déroulement de la manifestation.

Les forces de l'ordre étaient également présentes à proximité du parcours.

Contrairement aux tensions rapportées lors de la première mobilisation du 17 octobre, notre rédaction n'a constaté aucun affrontement pendant sa présence.

Cette observation directe doit toutefois être replacée dans son contexte : notre reportage de terrain s'est achevé à 15 h 30 et ne couvre donc pas l'intégralité des événements survenus dans la journée.

Les comptes rendus publiés après le rassemblement confirment néanmoins que le défilé lui-même s'est déroulé sans heurts.

Entre 1 700 et 3 000 manifestants selon les sources

La participation constitue l'un des éléments sur lesquels les estimations divergent.

Le Dauphiné Libéré et ODS Radio font état d'environ 1 700 manifestants à Annecy pour cette troisième journée.

De son côté, le média local Librinfo74 avance le chiffre de 3 000 participants.

Ces estimations ne reposent pas nécessairement sur les mêmes méthodes de comptage.

En l'absence d'un décompte unique faisant consensus, il convient donc de présenter les chiffres avec leur attribution plutôt que de retenir arbitrairement l'un d'entre eux.

À titre de comparaison, la préfecture avait recensé 4 000 participants lors de la manifestation du 17 octobre.

Quelle que soit l'estimation retenue pour ce samedi, la mobilisation a rassemblé un nombre important de personnes dans les rues annéciennes.

Quatre mineurs interpellés en marge du rassemblement

Si le cortège s'est déroulé dans le calme, les autorités ont procédé à plusieurs interpellations avant et après la manifestation.

Selon les informations rapportées par Le Dauphiné Libéré et ODS Radio, quatre personnes mineures ont été interpellées.

Deux d'entre elles auraient été contrôlées en possession de mortiers pyrotechniques.

Une troisième aurait détenu un objet qualifié par la police d'arme par destination.

La quatrième aurait été interpellée alors qu'elle réalisait un tag injurieux envers les forces de l'ordre. Des outrages à agents ont également été rapportés.

Ces faits doivent être distingués du déroulement du cortège, décrit comme calme par les médias présents.

Ils ne permettent pas d'attribuer des violences ou des dégradations à l'ensemble des participants.

À ce stade, les informations disponibles ne permettent pas davantage de préjuger des suites judiciaires données à ces interpellations.

Antoine Armand salue le déroulement de la journée

Dans une publication diffusée sur son compte Instagram samedi en fin de journée, le maire d'Annecy, Antoine Armand, a tenu à remercier les différents acteurs mobilisés.

Il a notamment cité la police municipale, les services de la Ville, les forces de l'ordre, les

services de l'État et les organisateurs des manifestations.

Le maire a estimé que le rassemblement avait pu se dérouler dans le calme, sans perturber les commerçants ni l'activité locale pendant ce dernier week-end d'octobre.

Cette déclaration marque un changement de tonalité après les inquiétudes exprimées les jours précédents.

Le 29 octobre, Antoine Armand et le préfet de Haute-Savoie, Jérôme Bonet, avaient rencontré des commerçants et restaurateurs du centre-ville afin d'évoquer les risques liés à cette troisième journée.

Les autorités souhaitaient notamment éviter la répétition des événements du 17 octobre, au cours desquels plusieurs commerces avaient été pris pour cible.

La déclaration du maire constitue une appréciation du déroulement de la journée. Elle ne remplace toutefois pas une évaluation économique chiffrée de ses conséquences pour les établissements concernés.

Des commerçants particulièrement attentifs

Les manifestations successives des dernières semaines ont suscité des inquiétudes parmi les commerçants annéciens.

Certains professionnels avaient signalé des baisses de fréquentation, des annulations et des difficultés d'organisation lors des précédents samedis.

Le choix d'un parcours évitant les principales rues commerçantes visait notamment à limiter ces conséquences.

Samedi, la manifestation a pu se tenir sans reproduire les affrontements constatés deux semaines auparavant.

Pour autant, les répercussions économiques précises des trois journées de mobilisation restent difficiles à mesurer sans disposer de données comparables sur la fréquentation et le chiffre d'affaires des établissements.

Les témoignages individuels apportent un éclairage utile, mais ne permettent pas à eux seuls d'établir un bilan global de l'activité commerciale.

La place du service d'ordre dans le bon déroulement de la manifestation

L'un des éléments marquants de cette troisième journée reste le rôle joué par les organisateurs.

Sur les photographies réalisées par Le Grand Angle et pendant les observations de terrain, leur volonté d'encadrer les participants apparaît clairement.

Le service d'ordre a contribué à maintenir le cortège dans le parcours prévu et à limiter les risques de dispersion.

Ce travail d'organisation s'inscrivait dans un dispositif plus large associant les représentants syndicaux, les services municipaux et les forces de sécurité.

Le déroulement de cette journée montre qu'un accord préalable sur les conditions d'une manifestation peut faciliter la coexistence entre l'expression des revendications et les contraintes de sécurité publique.

Il ne permet cependant pas d'affirmer qu'un tel dispositif suffirait, à lui seul, à prévenir tous les incidents lors de futures mobilisations.

Des revendications toujours présentes

Malgré un déroulement plus apaisé, les raisons de la mobilisation n'ont pas disparu.

Le pouvoir d'achat, les moyens accordés aux services publics, les conditions de vie et les inégalités continuent d'alimenter les revendications.

La présence de jeunes manifestants et les messages consacrés à l'éducation témoignent également d'une mobilisation qui dépasse les seules préoccupations salariales.

Les trois samedis successifs ont installé ces questions dans le débat public local.

Reste à savoir si les organisations à l'origine du mouvement appelleront à de nouvelles actions et sous quelles formes.

Aucune suite précise ne peut être annoncée sans confirmation des organisateurs.

Un samedi plus apaisé, mais des questions qui demeurent

La manifestation du 31 octobre aura finalement présenté un visage différent de celui observé lors des premières journées de mobilisation.

Le cortège s'est déroulé dans une ambiance calme, avec un encadrement visible et un itinéraire accepté par les différentes parties.

Les quatre interpellations rapportées en marge du rassemblement rappellent néanmoins la nécessité de distinguer le déroulement de la manifestation des faits constatés avant ou après celle-ci.

Pour Annecy, cette troisième journée souligne aussi l'importance du dialogue entre organisateurs, autorités et acteurs économiques.

Mais au-delà des questions de sécurité, les revendications sociales demeurent.

La mobilisation du 31 octobre s'achève ainsi sur un constat : le calme est revenu dans le cortège annécien, sans pour autant mettre fin aux préoccupations économiques et sociales qui ont conduit les manifestants dans la rue.

Sources

Observations et photographies réalisées par Le Grand Angle, le 31 octobre 2026, jusqu'à 15 h 30.

Déclaration publique d'Antoine Armand sur Instagram, le 31 octobre 2026.

Préfecture de Haute-Savoie : parcours négocié et communications sur les mesures de sécurité.

Le Dauphiné Libéré, 31 octobre 2026 : participation et interpellations.

ODS Radio, 1er novembre 2026 : bilan du rassemblement.

Librinfo74, 31 octobre 2026 : reportage et estimation de participation.

Lire en ligne :
https://legrandangle.media/article/manifestation-a-annecy-un-troisieme-samedi-de-mobilisation-sous-haute-surveillance